



Carte nationale d'identité et passeport

Carte nationale d'identité et passeport

Vous souhaitez faire une demande de carte d'identité ou de passeport ? Voici les démarches à suivre :

Carte nationale d'identité

Avant de venir en mairie, complétez la pré-demande de carte nationale d'identité directement sur [le site du gouvernement ants.gouv.fr](http://le.site.du.gouvernement.ants.gouv.fr)

Imprimez le formulaire et préparez les documents justificatifs qui seront à présenter obligatoirement en original. Les pièces à fournir varient en fonction du titre d'identité et de l'âge de la personne concernée.

Pensez à prendre [rendez-vous en ligne](#) pour gagner du temps en mairie.

Lieu de la demande

- La demande de carte nationale d'identité s'effectue dans une mairie équipée de stations biométriques.
- Le service de l'état civil de la ville de Vélizy-Villacoublay est équipée de 4 stations de recueil.

Quand venir déposer sa demande ?

Le dépôt des dossiers de carte nationale d'identité s'effectue uniquement sur rendez-vous, à l'accueil de la mairie ou en appelant le 01 34 58 50 00.

Vous pouvez également [prendre rendez-vous directement en ligne ici](#).

Documents

Vous devez présenter le [formulaire de demande CNI/PASSEPORT](#) en original.

Informations à connaître :

Depuis 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans.

Passeport

Avant de venir en mairie, complétez la pré-demande de passeport directement sur [le site du gouvernement ants.gouv.fr](http://le.site.du.gouvernement.ants.gouv.fr)

Imprimez le formulaire et préparez les documents justificatifs qui seront à présenter obligatoirement en original. Les pièces à fournir varient en fonction du titre d'identité et de l'âge de la personne concernée.

Pensez à prendre [rendez-vous en ligne](#) pour gagner du temps en mairie.

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité.

Lieu de la demande

- La demande de passeport s'effectue dans une des communes de France équipée d'une station biométrique.
- Le service de l'état civil de la ville de Vélizy-Villacoublay est équipée de 4 stations de recueil.

Quand venir déposer sa demande ?

Le dépôt des dossiers de passeport s'effectue uniquement sur rendez-vous, à l'accueil de la mairie ou en appelant le 01 34 58 50 00.

Vous pouvez également [prendre rendez-vous directement en ligne ici](#).

Documents

Vous devez présenter le [formulaire de demande CNI/PASSEPORT](#) en original.

Documents

[Formulaire CNI_PASSEPORT](#)

lesen Sie mehr

[Pré-demande de passeport en ligne](#)
[Pré-demande de carte d'identité en ligne](#)

Kontakt

Service de l'état-civil

Tél : 01.34.58.50.00